



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kiehl-Desisan Concentre

UFI: 7830-E004-J00J-YF1V

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour la désinfection professionnelle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG

Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen

Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466

e-mail: info@kiehl-group.com
Interlocuteur: Département de laboratoire
Internet: www.kiehl-group.com

Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240

Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43 Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145

Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59

Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029 ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,

Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199

Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662 Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH Perfektastr. 57; A-1230 Wien Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93 KIEHL FRANCE S.A.R.L. 5, rue de Londres; F-67670 Mommenheim Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25 KIEHL Italia s.r.l. Via San Rocco, 101; I-16036 Recco (GE) Tel. +39 / 0185 730 008 St. Dionys-Str. 33; Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74 KIEHL Schweiz AG CH-8645 Jona HU-2142 Nagytarcsa Felsőipari körút 3/ D Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41 KIEHL Hungary Kft. KIEHL Middle East LLC A8-LIU 48/49 - KIZAD Abu Dhabi, U.A.E. Tel. +971 2 550 33 96

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 33 3 83 85 21 92

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Didecyldimonium Chloride / Laurylamine Dipropylenediamine

Mention Danger

d'avertissement:



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 2 de 11

Pictogrammes:





Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

conforme á 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques 5-15%, substances d'entretien, solvants hydrosolubles, biocides, colorants, parfums (Linalool, Limonene, Benzylsalicylate)

Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	N° CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification (Règlement (CE) nº 1	1272/2008)			
67-63-0	Propane-2-ol			5 - < 10 %	
	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE	3; H225 H319 H336			
2372-82-9	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropa	ne-1,3-diamine		1 - < 6 %	
	219-145-8		01-2119980592-29		
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, STOT H400 H410	onic 1; H301 H314 H373			
7173-51-5	chlorure de didécyldiméthylammon		1 - < 5 %		
	230-525-2	612-131-00-6	01-2119945987-15		
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye D H400 H411	onic 2; H302 H314 H318			
110615-47-9	Alkylpolyglucoside				
			01-2119489418-23		
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H31				
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 E0		1 - < 5 %		
	931-138-8				
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 3 de 11

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité	
	Limites de cond	entrations spécifiques, facteurs M et ETA		
2372-82-9	219-145-8	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine	1 - < 6 %	
	dermique: DL50 = >600 mg/kg; par voie orale: DL50 = 261 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1			
7173-51-5	230-525-2	chlorure de didécyldiméthylammonium	1 - < 5 %	
	dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 329 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10			
110615-47-9		Alkylpolyglucoside	1 - < 5 %	
	Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100			
69011-36-5	931-138-8	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO	1 - < 5 %	
	par voie orale:	ATE = 500 mg/kg Eye Dam. 1; H318: >= 10 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 6 - < 10		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Tout moyen d'extinction possible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 4 de 11

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Pour le nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Lors d'une utilisation conforme aux prescriptions, la valeur est loin du seuil limite. Un risque pour la santé n'est



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 5 de 11

pas à craindre.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non demandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en latex naturel contenant du polychloroprène d'une épaisseur de 0,6 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Non demandé

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: vert
Odeur: plaisante

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: <-8 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition >78 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable gaz: non applicable Limite inférieure d'explosivité: non applicable Limite supérieure d'explosivité: non applicable Point d'éclair: >60 °C Température d'auto-inflammation: >300 °C Température de décomposition: indéterminé

pH-Valeur (à 20 °C): env. 10,0 K-QP1012C

Viscosité cinématique: indéterminé

Hydrosolubilité: complètement miscible

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: indéterminé
Pression de vapeur: indéterminé

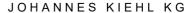
Densité (à 20 °C): 1,07 g/cm³ K-QP1012E

Densité de vapeur relative: indéterminé

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion Non-explosif





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 6 de 11

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes

Sans rapport

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: indéterminé
Teneur en corps solides: indéterminé
Point de sublimation: non applicable
Point de ramollissement: non applicable
Point d'écoulement: non applicable
Viscosité dynamique: indéterminé
Durée d'écoulement: indéterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer a des températures supérieures à 35 °C.

10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd

Page 7 de 11

Nº CAS	Substance								
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode			
2372-82-9	N-(3-Aminopropyl)-N-	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine							
	orale	DL50 mg/kg	261	Rat					
	cutanée	DL50 mg/kg	>600	Rat					
7173-51-5	chlorure de didécyldiméthylammonium								
	orale	DL50 mg/kg	329	rat		OCDE Ligne directrice 401			
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	rat					
69011-36-5	i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO								
	orale	ATE mg/kg	500						

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd

Page 8 de 11

Nº CAS	Substance							
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode	
2372-82-9	N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropane-1,3-diamine							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,068		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	0,054		Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,073	48 h	Daphnia magna			
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,0069	_	Desmodesmus subspicatus			
7173-51-5	l-5 chlorure de didécyldiméthylammonium							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	0,5 mg/l	96 h	Danio rerio			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,03	48 h	Daphnie			

12.2. Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1002 mg O2/g.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 9 de 11

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes:

UN 3082

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDE, N.S.A. (Composés d'ammonium quaternaires)

9

Ш

9

Code de classement: M6

Dispositions spéciales: 274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):5 LQuantité exceptée:E1Catégorie de transport:3N° danger:90Code de restriction concernant les-

tunnels:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082

d'identification:

14.2. Désignation officielle de ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

transport de l'ONU: (quaternary ammonium compounds)

9

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: III Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: 274, 335, 969

Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-F

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Oui

L'ENVIRONNEMENT:



Matières dangereuses: Composés d'ammonium quaternaires

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans rapport

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 10 de 11

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3 / 6 / 7 / 8 / 12

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentre

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j4017_sd Page 11 de 11

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou
	d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)